
DIFFERENTS REGARDS PORTES SUR LA QUALITE DE L'ECOLE ET SUR LES MODALITES DE SON EVALUATION

Le Point de vue du corps enseignant

Portrait de Madame Marie Claire Tabin

Présidente du syndicat des enseignants romands.

Licenciée en sciences de l'éducation, mention formation d'adultes (uni Genève).

Enseignante en 5^{ème}, 6^{ème} primaire à Sierre, Valais, années charnières entre le primaire et le cycle d'orientation.

Résumé

1. Exigences pour la qualité des écoles

Evaluer pour piloter

Controlling, monitoring, pilotage des systèmes, sont devenus des termes incontournables du discours des politiques de l'éducation. La qualité de la formation et l'accroissement de cette qualité s'imposent, aujourd'hui, en défis prioritaires.

L'autorité de surveillance scolaire a le droit et le devoir de procéder à des évaluations du système éducatif pour lequel il se porte garant auprès de la population, auprès des contribuables.

2. Regard des associations professionnelles d'enseignants

Pour les enseignants, parler d'évaluation des systèmes éducatifs suppose l'existence d'une décision politique et d'un dispositif de mise en œuvre propre à servir, en priorité, la cause des élèves et, le système lui-même.

Absence de politique planifiée pour l'évaluation

jusqu'au phénomène PISA, très peu de cantons s'étaient attardés sur l'évaluation des systèmes.

S'interroger sur les forces et faiblesses de son, de ses systèmes éducatifs, oblige à la clarification de certains éléments.

Un terme aux multiples facettes

Le caractère polysémique du terme « évaluation » lui-même incite à nuancer son usage. Les conceptions de l'évaluation varient d'un pays à l'autre. Au sein d'un même système éducatif, les niveaux d'interprétation diffèrent sensiblement. On comprend les réticences des nombreux partenaires du système éducatif face à tant de diversités.

Rendre compte et progresser : deux fonctions pour l'évaluation

Lorsque le SER s'interroge sur les fonctions de l'évaluation, il trouve dans la classification que Claude Thélot a présentée (dans Champy et Etévé, 2000) un assez bon résumé de sa vision.

- La première que l'on peut qualifier de fonction externe, destinée à rendre transparent le système pour les usagers et pour les différents partenaires. Il s'agit du rendre compte.
- La seconde pour laquelle nous parlerons de fonction interne est là pour conduire les acteurs à réfléchir à leur action. Il s'agit ici de la progression.

Plus-value de l'évaluation

Les associations professionnelles croient à la valeur ajoutée qu'apporte une évaluation bien pensée.

Des résistances malgré tout

La plus-value évidente de l'évaluation ne réussit pas à gommer toutes les résistances des professionnels.

De l'évaluation, beaucoup d'enseignants ont le sentiment d'en faire suffisamment.

Rendre compte sans dérive bureaucratique

Le caractère beaucoup trop bureaucratique du projet CDIP soumis à consultation aux associations professionnelles il y a quelque temps, a subi des critiques importantes de la part des syndicats. Un nouveau modèle pour le futur?

Non intégration des acteurs

Pour les enseignants, comme l'affirme Walo Hutmacher, « La méthode la plus appropriée repose sur la négociation et la concertation entre les différents intérêts. » (Bulletin CIIP n°8-mars 2001)

Or, pour l'instant, peu d'expériences officielles allant dans ce sens nous ont été rapportées.

Toni Strittmatter, notre collègue de LCH, l'a rappelé à maintes occasions, « La meilleure solution reste donc d'en appeler à la compétence des spécialistes, à l'engagement et à la déontologie professionnels du corps enseignant et des directions d'écoles. » (Conférence SSRE, ADMEE septembre 2002)

Quantitatif – qualitatif

L'approche par la statistique néglige toute la part qualitative des métiers de la formation. Élément dévalorisant pour les professionnels.

Evaluation interne et externe

Les faïtières d'enseignants sont conscientes que leur souhait de voir s'accroître le degré d'autonomie des établissements ne pourra se réaliser qu'avec l'apport d'une évaluation interne et externe, continue et formative.

Le statut de ces deux types d'évaluation mérite discussion et réflexion.

Des enquêtes sans effets directs

Les sommes importantes investies dans des enquêtes, dont les enseignants ont ignoré les effets, n'ont pas été de nature à dissiper leurs inquiétudes.

Résultats de la recherche relayés aux oubliettes

Trop souvent les interprétations des résultats d'enquêtes, les perspectives nouvelles ébauchées pour le système éducatif demeurent étrangères pour les enseignants.

3. Les pratiques

Aujourd'hui, les rapports d'inspection, les bilans de directions d'écoles apportent des informations au système. Toutefois, ces modalités d'évaluation se passent sans être réellement intégrées dans une démarche qualité planifiée et organisée politiquement.

Les quelques expériences, menées par certains cantons, en matière d'évaluation du système, ont vite été abandonnées, totalement ou partiellement.

Pour l'heure, ce sont les expériences « pionnières » d'évaluation nées de la dynamique interne à l'équipe pédagogiques d'un établissement qui connaissent le plus de succès, que l'on ait affaire à des démarches formelles ou informelles.

Les enquêtes internationales comme PISA, IEA, TIMSS, etc. sont éclairantes pour les gestionnaires des systèmes, mais peu parlantes pour les enseignants.

4. Pour le futur

A l'instar de Toni Strittmatter, pour LCH, le SER s'interroge sur la meilleure manière d'appréhender la très grande complexité des variables de qualité du monde scolaire et sur la manière de conférer à celle-ci un caractère durable.

Place et rôle de HarmoS?

5. Souhaits, Ressources indispensables

Sur le plan politique

Harmonisation et cohérence pour tous

Sur le plan méthodologique

Construction d'un cadre commun

Sur le plan de la recherche

Harmonisation

Sur le plan de la formation des enseignants

Intégration dans les pratiques de formation

Sur le plan de la reconnaissance des partenaires sociaux

Intégration des associations professionnelles dès le début du processus de réalisation du projet « évaluation du système ».

6. Conclusion

« L'évaluation des politiques scolaires n'est pas un point d'arrivée mais un point de départ vers d'autres défis. » (Diego Erba, Bulletin CIIP mars 2001)

Pour le SER, dans le Bulletin de la CIIP de mars 2001, Georges Pasquier titrait son article ainsi : « Les enseignants face à l'évaluation des systèmes éducatifs : On voudrait pouvoir être optimistes ! Qui sait? »